Après l'association zurichoise, devenue la FMP «section Zurich» à la création de la FMP suisse, voici la «FMP section Romandie». En français FMP Romande. En abrégé FMPr. Le baptême a eu lieu à Bâle lors de l'Assemblée générale de la FMP, l'automne dernier. C'est dire qu'elle n'a pas encore fait ses dents. Sa première assemblée générale proprement dite se tiendra à Berne le 17 juin 2010. Présidée par votre serviteur, assisté de la vice-présidente Marie-Josèphe Rey. La naissance de la FMP Romande et la présence de Marie-Josèphe Rey révèlent une vigueur inattendue de la FMP. En effet, même si elle est formée en principe de médecins bientôt retraités, la FMP est une jeune association! Marie-Josèphe Rey est cardiologue avec tous les titres de bon ton. Elle vient même de passer un bachelor en droit ... De plus, elle est présidente de la CIP (Commission des Intérêts professionnels) de la Société Médicale



dont elle est le contrepoids; autonomie, liberté d'action; représentation et contacts éventuels plus directs en Suisse Romande, etc. Chemin faisant, nous avons appris que plusieurs de nos collègues en Suisse Romande, vivaient très mal les reproches menaçants des contrôleurs d'économicité, surtout pour les coûts indirects

Naissance de la FMP Romande

du Valais. C'est d'ailleurs plutôt à ce titre qu'elle a adhéré à notre famille.

Tout a commencé dans un avatar du contrôle d'économicité (coûts indirects). L'un de nos membres romands d'une région proche du Jura a été l'une des dernières proies de l'ex-juriste du concordat bernois des assurances. Il s'est malheureusement très mal défendu. Au moment d'accepter un compromis (et de passer à la caisse), il s'est adressé à moi. Trop tard pour que nous puissions le convaincre de ne pas céder. Le fameux juriste, connu dans les milieux suisses comme le plus inflexible, utilisait une tactique qui a fait ses preuves contre les médecins: «Je vais prendre ma retraite et mon successeur sera pire que moi, acceptez-donc le compromis avant que j'arrête!» Le collègue a accepté de payer, au fond, une très lourde amende. Absurde! La FMP romande lui aurait épargné cette humiliation. Un comité autonome de médecins s'est formé par la suite dans sa région. Plusieurs de nos membres en font partie; je pense en particulier à Michel Ruchonnet, très actif également dans d'autres associations. Dans la foulée, j'ai proposé à notre comité central de la FMP de réunir une commission romande ad hoc. A la réflexion, nous avons préféré créer une section romande, solution plus pratique: mêmes statuts que la section zurichoise

(prescriptions diverses). Dommage! Il n'y a aucune raison de s'en faire, les sociétés cantonales apportent un excellent soutien; mais il semble que certains collègues ont encore peur d'en parler. Savent-ils que parmi nous, un médecin sur trois ou quatre est appelé à se justifier? Pour les médecins avec une pratique de plus de 20 ans, vraisemblablement plus des deux tiers sont inquiétés. C'est débile. La FMH, certains trusts centers ont réclamé un moratoire. Sans réponse. Mauvaise stratégie. Nous pourrions avoir le moratoire effectif en cinq minutes avec une solidarité effective par une simple cotisation unique d'un prix ridicule.

Notre vocation de toujours à la FMP: Inviter le corps médical à se montrer solidaire. En lui forçant un peu la main, s'il le faut ... C'est ainsi, sans faire beaucoup de bruit, que nous avons souvent œuvré dans l'intérêt de tous. La FMP est par nature une association d'entraide, ouverte à toutes et à tous, saine, sans prétention. La FMP Romande aura plusieurs tâches à accomplir, et donc, comme la FMP, de beaux jours à venir ...

> Guy Evéquoz Viceprésident de la FMP St-Léonard